

1813, à la tête d'une colonne de huit cent quarante Français : fonctionnaires, employés, soldats, gendarmes et douaniers. De Sion, on se dirigea par Martigny vers le col de la Forclaz. De là, on traversa successivement Trient, Valorsine, Chamonix, Regève, Ugine, Saint-Pierre-d'Albigny, Montmeillan, et l'on arriva enfin à Chambéry, le sixième jour, après une marche de 60 lieues, sans avoir perdu un seul homme (1).

Mais il avait fallu recourir plus d'une fois aux populations du Tour, de l'Argentière et de Chamonix pour s'ouvrir un chemin dans la neige, qui avait parfois une épaisseur de plus de trois mètres. Il avait fallu aussi toute l'énergie et la prudence des deux magistrats, qui marchaient à la tête de la colonne française, pour soutenir son courage et assurer son retour. Le comte de Rambuteau n'oublia jamais combien il fut aidé, dans la direction de cette retraite difficile, par Achard-James, et, jusqu'à la fin de sa vie, il s'est plu à rendre hommage à la fermeté et au caractère résolu du jeune magistrat.

Revenu à Lyon, Achard-James reprit ses fonctions de conseiller-auditeur, jusqu'au 25 octobre 1815, qu'il fut nommé conseiller à la Cour royale. Seize ans plus tard, le 27 janvier 1831, il fut élevé au rang de président de chambre, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort. « Il ne fut, dit M. Monfalcon, ni brillant orateur, ni grand magistrat, mais personne ne poussait plus loin l'amour du devoir (2) » Ajoutons que personne n'eut plus que lui le sentiment de l'équité. Assidu, impartial et laborieux, on n'eut jamais à lui reprocher ni l'indifférence pour les causes qui lui étaient soumises, ni ce penchant

(1) Notes communiquées par le comte de Rambuteau.

(2) *Histoire monumentale de Lyon*, IV, 135.